

RESPONSABLE TECHNIQUE -EJE

☎ 09 82 61 50 48

✉ commission.recrutement.lpb@gmail.com



2500 € mensuel sur 12 mois
Convention Alisfa
Primes et repas



16 rue de Genève à
Strasbourg



Temps plein

CDI



Dès que possible



À PROPOS

Vous aimez la taille des micro-crèches ? Vous aimez l'organisation des crèches parentales ? Vous aimez le concept des crèches associatives ? Si vous avez répondu 3 fois "oui", alors vous allez adorer La Petite Bulle, micro-crèche parentale associative !

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes titulaire du DE Éducateur de Jeunes Enfants. Vous prenez vos responsabilités : management d'équipe, gestion de projets, animation de réunions,... Vous connaissez le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant de moins de 4 ans, Vous êtes rigoureux avec les règles : le cadre légal, les protocoles d'hygiène et de sécurité, Vous communiquez de manière claire et bienveillante en toutes circonstances, Le développement durable, l'écologie et l'éthique sont des valeurs que vous partagez.

CE QUE NOUS OFFRONS

Nous vous proposons un CDI à temps complet (35 heures).

Statut : Agent de maîtrise.

Vous travaillez du lundi au vendredi. Vous pourrez commencer au plus tôt à 8 heures le matin, et terminer au plus tard à 18h30 le soir. Des réunions d'équipe peuvent se tenir en soirée, 1 à 2 fois par mois maximum.

2500€ mensuel (convention Alisfa) sur 12 mois plus primes et repas.

VOS MISSIONS

- Organiser le bon fonctionnement de la structure ;
- Être l'interlocuteur privilégié des différents partenaires de la crèche.
- Encadrer et coordonner le travail de l'équipe professionnelle ;
- Participer à l'accueil des enfants ;
- Contribuer au développement moteur, affectif, social et intellectuel des enfants.

VOTRE ÉQUIPE

- L'équipe de professionnelles :
 - 1 autre EJE à temps partiel qui n'assume pas le rôle de responsable technique ni d'adjointe.
 - 3 accompagnantes petite enfance (dont une avec la double casquette de cuisinière, on se régale tous les jours à la petite bulle)
 - 1 EJE Responsable technique de l'équipe (Vous !)
- Les parents : ils ne participent pas à l'encadrement des enfants, mais ils participent activement à la vie de la crèche :
 - par les gardes hebdomadaires qu'ils assurent
 - par les commissions qui contribuent au bon fonctionnement de la crèche
 - par leur rôle au bureau de l'association dont l'équipe de pros est salariée

Intéressé(e) ? Envoyez nous votre CV
et lettre de motivation .